

L'insertion des lycéens franciliens dans la vie active

Premiers résultats de l'enquête IVA 2008

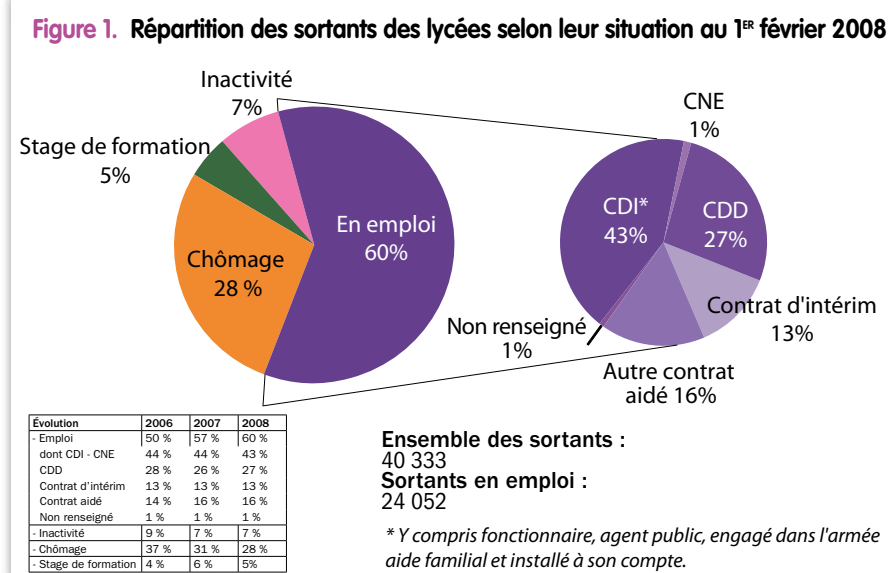
Au 1^{er} février 2008, sept mois après leur sortie de formation initiale de lycée, six jeunes sur dix ont trouvé un emploi (aidé ou non) et moins d'un sur trois déclare en rechercher un. Comme en 2006 et 2007, l'insertion professionnelle est liée au niveau de formation et à l'obtention du diplôme. De même, l'accès à l'emploi est également très différencié selon les spécialités de formation suivies par les jeunes.

Les lycéens ont profité d'une conjoncture favorable

En 2008, sept mois après leur sortie du système scolaire, 60 % des jeunes sont en emploi, soit trois points de plus qu'en 2007 (voir figure 1). En parallèle, la part des jeunes au chômage diminue de trois points, passant de 31 % à 28 %. Ces évolutions favorables s'expliquent par une poursuite de l'amélioration du contexte économique francilien jusqu'au début 2008 (voir encadré page 6). Parmi les jeunes en emploi, 44 % sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat nouvelle embauche (CNE). La répartition des types de contrats signés s'est peu modifiée depuis 3 ans. La part des contrats aidés est également stable : 16 % en 2007 et 2008.

Un niveau de formation élevé reste le meilleur atout pour s'insérer dans l'emploi

En 2008, comme les années précédentes, le taux d'emploi augmente avec le niveau de formation (voir figures 2 et 3). Ainsi, au niveau BTS, près de huit sortants sur dix sont en emploi (79 %). C'est le cas des deux tiers des sortants de niveau baccalauréat (68 %), et de moins de la moitié des sortants de niveau CAP ou BEP (47 %). Par ailleurs, ce sont les jeunes abandonnant en première année de CAP ou de BEP qui connaissent toujours, et de loin, la situation la plus difficile : seuls un peu plus d'un quart d'entre eux sont en emploi (28 %). Entre 2007 et 2008, la part des jeunes en emploi augmente à



chaque niveau de formation : de 5 points au niveau BTS (de 74 % à 79 %) comme après un CAP (de 40 % à 45 %). L'amélioration est moindre pour les jeunes qui décrochent en 1^{re} année de CAP ou de BEP.

En 2008 comme en 2007, le type de diplôme préparé a un impact sur la nature du contrat de travail obtenu. Ainsi, quand ils ont obtenu un emploi, les jeunes sortis de BTS bénéficient plus souvent de CDI (ou de CNE) que ceux sortis après avoir préparé un baccalauréat professionnel (48 % contre 42 %). Toutefois, malgré leur très faible accès à l'emploi (28 %), les sortants de 1^{re} année de CAP-BEP occupent aussi souvent que les autres des CDI ou CNE.

L'obtention du diplôme améliore encore l'insertion

À tout niveau, les diplômés sont plus fréquemment en emploi que les non-diplômés (voir figure 2) : ainsi, 81 % des diplômés d'un BTS ou d'un diplôme de niveau supérieur obtiennent un emploi, contre 74 % des non-diplômés ; pour les sortants des niveaux CAP-BEP ou bac pro, l'écart entre diplômés et non-diplômés s'élève à 10 points.

Une amélioration nettement plus marquée pour les formations aux services

En 2008, 61 % des jeunes formés aux spécialités du domaine des services ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie

du système scolaire, contre 56 % pour les jeunes issus du domaine de la production. Cet écart s'explique essentiellement par le niveau de formation plus élevé en moyenne des jeunes issus des services : 62 % ont au moins le niveau bac contre 48 % des jeunes issus de la production. Cependant, à niveau de formation égal, les jeunes issus des formations des services s'insèrent à peine plus facilement que ceux formés à la production : l'écart le plus important n'est que de deux points en faveur des formations des services, aux niveaux BTS et CAP-BEP

Dans les services, l'accès à l'emploi s'est plus fortement amélioré en l'espace d'un an (+ 4 points, de 57 % à 61 %) que dans la production où l'amélioration a été nettement plus mesurée (+ 1 point, de 55 % à 56 %). Les taux d'emploi diffèrent de cinq points entre les deux domaines en 2008, contre seulement deux points en 2007.

Quel que soit le niveau de formation, les jeunes issus de la production sont plus souvent titulaires d'un CDI ou d'un CNE que ceux issus des services (48 % contre 42 %). Ce constat se vérifie tout particulièrement pour les jeunes ayant préparé un BTS (+ 11 points), un Bac Pro (+ 9 points) ou un CAP (+ 8 points). Par ailleurs, le temps partiel est moins répandu à l'issue des formations de la production qu'après les formations des services : 83 % des emplois sont à temps plein contre 69 % dans les services.

Une insertion contrastée entre filles et garçons

Les filles sortent de formation initiale en lycée avec un niveau sensiblement plus élevé que celui des garçons. Ainsi, en 2008, 61 % d'entre elles ont un niveau au moins égal au baccalauréat contre 54 % des garçons. Et seules 8 % des filles abandonnent en cours ou à l'issue de la 1^{re} année de CAP ou BEP, contre 13 % des garçons. Par ailleurs, les filles réussissent plus souvent à obtenir leur diplôme.

Ces éléments expliquent au moins en partie que, sept mois après leur sortie de formation initiale, 61 % d'entre elles soient en emploi contre 58 % des garçons. Après une formation du domaine des services, les filles accèdent à l'emploi un peu plus fréquemment que les garçons (62 % contre 60 %). En revanche, après une formation de la production, les garçons s'insèrent nettement mieux que les filles (57 % contre 50 %).

Ce constat doit être nuancé selon les niveaux de formation. Ainsi, après une formation aux services, le taux d'emploi des filles n'est supérieur à celui des garçons qu'aux niveaux BTS (+ 2,2 points) et bac techno (+ 2,6 points), tandis qu'aux autres niveaux il n'y a pas de différence significative entre filles et garçons. Après une formation de la production, les garçons accèdent plus fréquemment à l'emploi à l'issue de tous les types de formation sauf après un bac technologique.

Certaines spécialités ne procurent une bonne insertion qu'au niveau BTS, d'autres dès le niveau CAP-BEP.

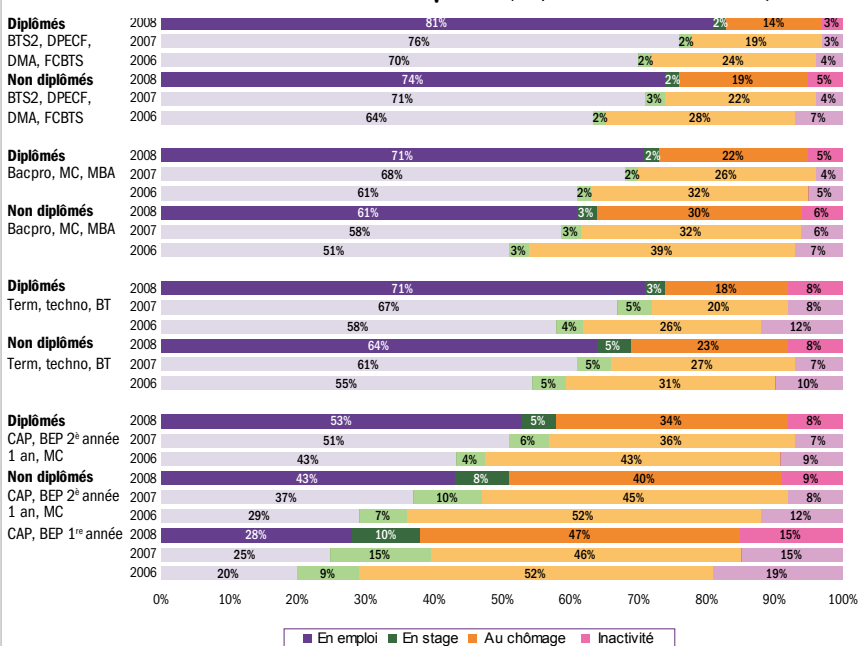
Pour mieux mesurer l'insertion par spécialité et niveau de formation, des taux d'insertion moyens sur les trois dernières années d'enquête ont été calculés.

Selon les spécialités, entre 38 % et 84 % des jeunes sont en emploi (tous niveaux de formation confondus).

Dans une spécialité donnée, l'insertion peut être élevée en raison d'une forte proportion de sortants de niveau de formation élevé ; c'est le cas, par exemple, des spécialités **Finances-banque-assurances** ou **Informatique et traitement de l'information**, au sein desquelles tous les sortants ont un niveau BTS. Cependant, certaines spécialités assurent dès le niveau CAP-BEP des taux d'insertion tout à fait honorables, bien plus élevés que la moyenne pour ce niveau. C'est le cas du **Travail social** (57 %), de la **Coiffure - esthétique - autres soins** (57 %), des **Mines et carrière - génie civil - topographie** (60 %), du **Transport - manutention - magasinage** (62 %) et des **Services aux personnes**, spécialité où 8 jeunes sur 10 sont formés aux diplômes d'Etat d'Aide soignante ou d'Auxiliaire de puériculture (84 %) (voir tableau 1 et fig. 4).

Comme il a été souligné précédemment, détenir un niveau bac améliore nettement les chances d'obtenir un emploi par rapport à la détention d'un niveau CAP-BEP : quasiment toutes les spécialités se conforment à ce schéma. Cependant, le gain obtenu au niveau bac est plus particulièrement sensible pour certaines spécialités : les **Spécialités pluri-technologiques génie civil - construction - bois** (+ 28 points), l'**Accueil - hôtellerie - tou-**

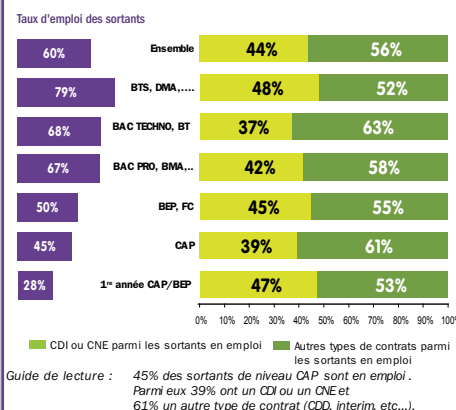
Figure 2. Situation des sortants en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme (enquêtes IVA de 2006 à 2008)



Guide de lecture

en 2008 parmi les jeunes sortant de 2^e année de CAP ou de BEP qui n'ont pas obtenu leur diplôme, 43% sont en emploi, 8% sont en stage, 40% sont au chômage et 9% sont inactifs.

Figure 3. Sortants en emploi au 1^{er} février : part des CDI et CNE



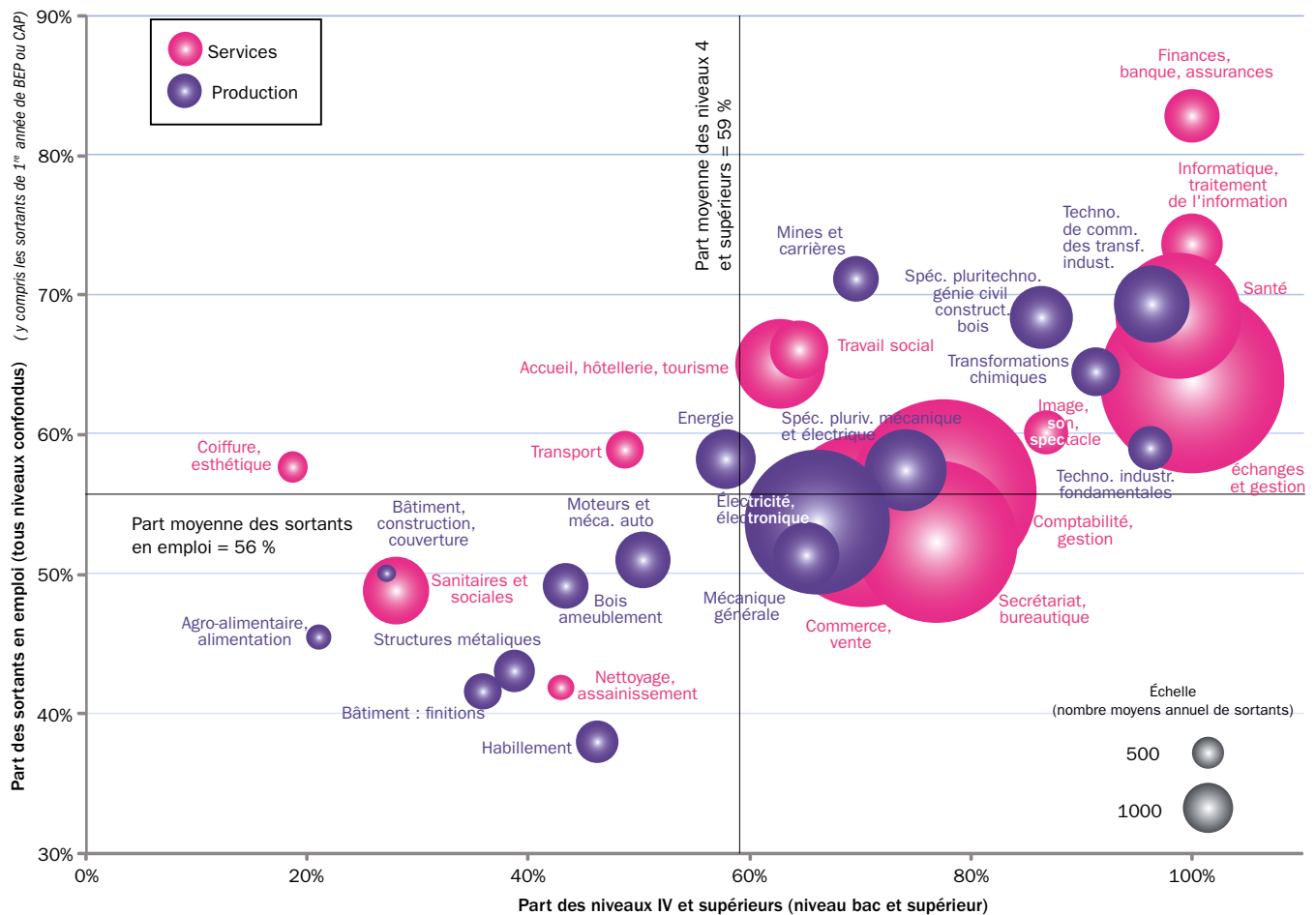
Guide de lecture : 45% des sortants de niveau CAP sont en emploi. Parmi eux 39% ont un CDI ou un CNE et 61% un autre type de contrat (CDD, interim, etc...).

risme (+ 28 points). À l'inverse, pour le **Transport - manutention - magasinage** le gain est faible (+ 3 points), mais dans cette spécialité l'insertion au niveau CAP-BEP est déjà très élevée (62 %).

Entre les niveaux bac et BTS, le gain est moitié moindre que celui constaté entre les niveaux CAP-BEP et bac. La progression est particulièrement sensible pour certaines spécialités : la **Santé**

(+ 25 points) et les **Mines et carrières - génie civil - topographie** (+ 20 points).

Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité



Guide de lecture :

La figure 4 indique, sur les 3 dernières enquêtes, la part moyenne des sortants en emploi et le niveau moyen de sortie selon le groupe de spécialité. Elle permet de distinguer des spécialités dont l'insertion est élevée parce que les jeunes sortent à un haut niveau de formation (ex : Finances, banques), de celles qui insèrent malgré de nombreuses sorties au niveau CAP-BEP (ex : Coiffure esthétique).

Sur l'axe horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveaux baccalauréat et supérieur. La droite verticale représente la part moyenne des jeunes de niveau baccalauréat et supérieur (59 %), toutes spécialités confondues. La part moyenne des jeunes en emploi, quel que soit leur niveau de formation, apparaît quant à elle sur l'axe vertical. Toutes spécialités confondues, cette part est en moyenne de 56 % (droite horizontale). Enfin, le poids de chaque spécialité en terme d'effectifs de sortants s'identifie par la taille du point sur le graphique : plus celui-ci est important, plus le nombre de jeunes sortants de la spécialité est élevé. Ainsi, si l'on s'attarde sur la spécialité Accueil hôtellerie tourisme, on constate que les 1202 jeunes sortis en moyenne chaque année ont eu

un taux d'emploi de 65 % (tous niveaux de formation confondus). Ils étaient 63 % à posséder un niveau de formation égal ou supérieur au baccalauréat.

Plus généralement, on retrouve dans la partie située à droite du graphique les spécialités dont les sortants sont de plus haut niveau de formation et qui se retrouvent donc plus souvent en emploi. Ainsi, la spécialité Finances banque assurances voit la totalité de ses effectifs posséder un niveau de formation de type bac ou supérieur et son taux d'emploi est de 82 %.


A contrario, plus le positionnement du point se situe à gauche du graphique, plus la part des jeunes de cette spécialité à des niveaux de formation élevés est faible et moins le taux d'insertion est globalement élevé. C'est le cas pour les jeunes issus des spécialités du Bâtiment : finitions pour lesquels le taux d'emploi se porte à 41% et dont la part des effectifs de niveaux bac ou supérieurs est de 36 %.


Enfin, si l'on considère deux spécialités qui ont des profils par niveau de formation quasi similaires, comme l'Accueil, hôtellerie et tourisme et le Commerce vente, dont les parts de jeunes sortants de niveaux baccalauréat et supérieurs sont de 63 % et 70 %, l'insertion globale de la spécialité peut différer de façon significative (pour ces spécialités, 65 % contre 55 %).

Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialité

FORMATIONS		Part des jeunes en emploi au 1 ^{er} février (moyenne sur 3 ans : 2006-2007-2008) ⁽¹⁾					Nombre annuel moyen de sortants
		Ensemble ⁽²⁾	Niveau post BTS	Niveau BTS	Niveau baccalauréat	Niveau CAP-BEP	
		56%	72%	74%	63%	44%	
Production		53%	69%	72%	65%	43%	11904
200	Technologies industrielles fondamentales	59%	ns	59%	58%	-	214
201	Technologies de commandes des transformation industrielles	69%	-	72%	ns	ns	538
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	45%	-	ns	ns	45%	445
222	Transformations chimiques et apparentées	64%	-	71%	65%	ns	251
227	Energie, génie climatique	57%	-	79%	66%	50%	665
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	68%	ns	79%	68%	40%	415
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	71%	-	92%	ns	60%	258
232	Bâtiment : construction et couverture	50%	-	ns	ns	53%	161
233	Bâtiment : finitions	41%	-	ns	63%	38%	593
234	Travail du bois et de l'ameublement	49%	-	ns	72%	46%	597
242	Habillement (dont mode, couture)	38%	ns	ns	61%	32%	169
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	57%	-	71%	63%	46%	644
251	Mécanique générale et de précision, usinage	51%	-	-	66%	43%	811
252	Moteurs et mécanique automobile	51%	-	77%	71%	44%	765
254	Structures métalliques	43%	-	ns	64%	39%	636
255	Electricité, électronique	53%	-	70%	64%	43%	3663
Service		57%	73%	75%	62%	44%	24863
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	63%	-	-	63%	-	3342
311	Transport, manutention, magasinage	59%	-	ns	65%	62%	306
312	Commerce, vente	55%	-	73%	65%	39%	4911
313	Finances, banque, assurances	82%	-	82%	-	-	223
314	Comptabilité, Gestion	55%	75%	74%	60%	39%	4916
320	Spécialités plurivalentes de la communication	70%	-	70%	-	-	108
322	Techniques imprimerie et édition	57%	ns	74%	57%	ns	306
323	Techniques de l'image, son, spectacle	59%	-	63%	65%	ns	236
324	Secrétariat, bureautique	52%	-	74%	58%	35%	4071
326	Informatique, traitement de l'information	73%	-	73%	-	-	321
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	48%	-	-	61%	47%	2073
331	Santé	68%	-	86%	61%	ns	1450
332	Travail social	66%	-	77%	-	57%	228
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	65%	-	81%	82%	54%	1202
336	Coiffure, esthétique et autres soins	57%	-	ns	ns	57%	539
339	(Services aux personnes ⁽³⁾)	84%	-	-	-	84%	253
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	41%	-	ns	ns	35%	224

Légende - : aucun effectif pour le niveau considéré
ns : donnée non significative

 **taux d'emploi élevé** (supérieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

 **taux d'emploi faible** (inférieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialité pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année).

(2) y compris les sortants de 1^{re} année de BEP ou CAP

(3) la spécialité 339 - Services aux personnes rassemble des formations complémentaires du domaine «services aux personnes», correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture

Pour en savoir plus

Les résultats de l'analyse détaillée IVA 2008 apporteront des compléments à la synthèse IVA 2008. Ils seront consultables en ligne au second semestre 2009 sur les sites internet des académies franciliennes, de la Région Ile-de-France, de l'ONISEP et de l'OREF :

www.ac-creteil.fr
www.ac-paris.fr
www.ac-versailles.fr
<http://lycees.iledefrance.fr>
www.onisep.fr/equipeducatives/ile-de-france
<http://www.oref-idf.org/>

Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité et par niveau

Groupe de spécialités		Formation	Groupe de spécialités		Formation
200	Technologie industrielles fondamentales	BTS conception de produits industriels BAC PRO études et définition de produits industriels Term STI genie optique	311	Transport, manutention, magasinage	BTS transport BAC PRO logistique BEP conduite & service dans transp.rout. BEP logistique et commercialisation
201	Technologie de commande des transformations industrielles	BTS inform. Réseaux pour l'industrie et les services technologiques BTS maintenance industrielle BTS mécanique et automatisme industriels BAC PRO pilotage syst.production automat. BEP Maintenance équipements de commande des S.I.	312	Commerce, vente	BTS management unites commerciales BEP vente - action marchande BAC PRO commerce
221	Ago-alimentation, alimentaire	BTS Biotechnologie BAC PRO metiers de l'alimentation CAP agent polyvalent de restauration BEP alimentation	313	Finance, banque, assurance	BTS banque opt A: marché des particuliers BTS professions immobilières
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS bioanalyses et contrôles Term STI biochimie genie biologique Term STI chimie de labo et procédés industriels BEP métiers des industries de procédés	314	Comptabilité, gestion	BTS assistant de gestion pme pmi BTS compta. gestion des organisations BAC PRO comptabilité BEP métiers de la comptabilité
227	Energie, génie climatique	BTS Fluide en environnement BAC PRO Energetique OP_ BEP Techniq. install. sanit.thermiq.	320	Spécialités plurivalente de la communication	BTS communication des entreprises
230	Specialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	BTS batiment DMA habitat : décors et mobiliers BEP techniques architecture habitat	322	Techniques d'imprimerie et de l'édition	BTS communication et industrie graphique opt étude et réalis des prod. graph BAC PRO production graphique BEP Communication et industries graphiques
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	BTS geometre topographe BTS travaux public Term STI genie civil BEP techniques geometre topographie	323	Techniques de l'image, du son, du spectacle	BTS communication visuelle BTS metier de l'audiovisuel BAC PRO photographie CAP photographe
232	Bâtiment : construction et couverture	BTS enveloppe bâtiment : façade, étanchéité BAC PRO Construction CAP maçon BEP techniques gros oeuvre bâtiment	324	Secrétariat, Bureautique	BTS Assistante de direction BAC PRO Secrétariat BEP Métiers du secrétariat
233	Bâtiment : finitions	BTS Agencement environnement architectural BAC PRO Aménagement Finition BEP finition CAP installateur	326	Informatique, traitement de l'information	BTS informatique de gest opt:développeur application
234	Travail du bois et de l'ameublement	BTS systm.constructifs bois & habitat BAC PRO technicien menuisier agenceur CAP menuisier fabricant de menuiserie mobilier, agencement	330	Spécialité plurivalentes sanitaires et sociales	Bac PRO services accueil MC aide a domicile BEP carrières sanitaires et sociales
242	Habillement (dont mode, couture)	BTS des modes textiles et environnement : opt A mode BAC PRO artis.& met.art : vêtement accessoires de-mode BEP métiers mode	331	Santé	BTS diététique Term SMS Sciences médicales CAP prothésiste-orthésiste
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	BTS concept. indust. Microtechniques BAC PRO maintenance équipements industriels BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	332	Travail social	BTS économie sociale et familiale DCEFSF conseiller en économie sociale et familiale CAP petite enfance
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Term STI génie mécanique BEP metiers de la production mecanique informatisée BAC PRO technicien d'usinage	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS vente et productions touristiques BAC PRO restauration BEP métiers restauration
252	Moteurs et mécanique automobile	BTS Mainten. et après-vente des engins de tr. publics et de manutention BAC PRO maintenance véhicules automobiles BEP maintenace véhicules automobiles	336	Coiffure, esthétique et autres soins	BTS esthétique cosmétique BAC PRO esthétique CAP Coiffure
254	Structures métalliques	BTS concept.& realisat.de carrosserie TERM STI génie mécanique: structures métallique BEP carrosserie BEP réalisation ouvrages chaudron. et struct.métal	339	Services aux personnes	formations complémentaires du domaine "services aux personnes", correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture
255	Electricité, électronique	BTS systèmes électroniques BEP métiers de l'électrotechnique BAC PRO électrotechnique, énergie, équipements communicants	343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	BTS Hygiène Propreté BAC PRO hygiène environnement CAP maintenance et hygiène des locaux
310	Spécialité plurivalentes des échanges et gestion	Term STG communication & gestion ressources Humaines Term STG comptabilité & finance d'entreprises Term STG mercatique (marketing)	<p>Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié, sont listés dans ce tableau les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants. Par exemple : pour la spécialité 200 et le niveau BTS , c'est la formation «conception de produits industriels» qui a induit le plus de sortants.</p>		

Les lycéens sortis de formation en 2008 ont profité d'un contexte économique favorable

Les jeunes franciliens sortants du système scolaire, interrogés en février 2008, ont un taux d'emploi supérieur à ceux interrogés en février 2007, eux-mêmes plus souvent en emploi qu'en 2006. En effet, les mouvements de la conjoncture ont un impact particulièrement fort sur le taux d'emploi des jeunes : « cette très forte sensibilité à la conjoncture des conditions d'insertion s'explique par le fait que, en tant qu'entrants sur le marché du travail, ils sont surreprésentés parmi les candidats à l'embauche » (Fondeur et Minni, 2004). Le contexte économique pèse fortement sur la nature, la durée et le nombre d'emplois créés ; en période de croissance, le taux d'insertion des jeunes augmente, et la qualité des emplois occupés progresse. Or les analyses conjoncturelles disponibles montrent que, entre mars 2006 et mars 2008, le contexte économique francilien s'est amélioré.

La plupart des indicateurs conjoncturels restent au vert jusqu'à la fin du premier trimestre 2008. Les créations d'entreprises sont restées élevées : encore 19 600 au premier trimestre 2008, sensiblement plus qu'au premier trimestre 2007. Fin mars 2008, l'Ile-de-France compte 4,1 millions de salariés dans le secteur concurrentiel, soit 15 600 emplois de plus que fin 2007.

L'emploi salarié a continué sa croissance dans les domaines de la construction et du tertiaire. Cependant, les emplois salariés dans l'industrie ont continué à diminuer, en particulier à cause des destructions d'emplois dans l'automobile. Cette évolution négative de l'emploi industriel n'a pas empêché la progression du taux d'emploi des jeunes sortants de spécialités du domaine de la production. L'emploi intérimaire est resté dynamique, recrutant principalement des moins de 30 ans.

Tous ces indicateurs reflètent une situation du marché du travail favorable en Ile-de-France pour l'insertion des jeunes au cours des trois dernières enquêtes IVA (février 2006 à 2008). Pourtant, pour la première fois depuis 2005, la demande d'emploi globale n'a pas diminué au premier trimestre 2008, et le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a progressé de 3,8 %. Ainsi, si les premiers signes d'un ralentissement économique apparaissent dès janvier, ils ne se font pas encore sentir sur l'insertion des jeunes franciliens de l'enquête IVA 2008.

Sources : Fondeur Y., Minni C., 2004, L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail, Economie et Statistique, n°378-379.

BREF Ile-de-France, Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail, DRTEFP, n°43, août 2008.

Insee Ile-de-France 2008, Regards sur... l'année économique et sociale 2007, Les secteurs de la construction et du tertiaire dynamisent l'économie francilienne.

Insee « Ile-de-France à la page », l'intérim reste concentré dans l'industrie mais tend à se diffuser dans les services, n°307, novembre 2008.

Insee « Ile-de-France à la page », Après un bon début d'année, les perspectives s'assombrissent pour l'économie francilienne, n°302, juillet 2008.

Note méthodologique

L'enquête IVA en Ile-de-France

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale. L'enquête IVA 2008 porte sur la situation au 1^{er} février 2008 des jeunes ayant quitté la formation initiale après être sortis des classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels des secteurs public et privé au cours ou la fin de l'année scolaire 2006-2007. Sont donc exclus du champ de l'analyse les sortants de lycées déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage.

Une convention entre la région Ile-de-France et les trois académies de Paris, Créteil et Versailles a institué l'interrogation annuelle de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation (alors que l'enquête nationale prévoit d'interroger les sortants d'une spécialité sur deux seulement) et a étendu le champ de l'enquête aux sortants de lycées n'ayant suivi qu'une 1^{re} année de CAP ou BEP. La convention francilienne prévoit également le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non-répondants. Ce dispositif a permis d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête IVA 2008 : ainsi, parmi les 59 582 franciliens interrogés, 32 436 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (54 %) permet de

comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses qui subsistent et d'obtenir des données représentatives au plan académique. Les données présentées et analysées ici portent sur des effectifs pondérés.

Pour établir des données les plus robustes possibles par spécialité, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les 3 dernières enquêtes.

Emploi

Parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, Contrat Initiative Emploi, contrat d'Accompagnement à l'Emploi). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD), les contrats d'intérim, les contrats nouvelle embauche (CNE) et les contrats à durée indéterminée (CDI). Les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un CDI. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

Chômage

Dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de re-

cherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi », non déclarée comme du chômage mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim.

Pour information

La population des jeunes sortants répondant à l'enquête 2008 se ventile comme suit : 11 % sortent en 1^{re} année de CAP ou BEP, 32 % à l'issue de ce second cycle professionnel court, 36 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, 21 % avec un niveau bac + 2 (BTS) ou d'un niveau de 2^e cycle universitaire. Cette répartition est stable d'une enquête sur l'autre.

Cette analyse de l'enquête IVA 2008 a été menée par une équipe pilotée par le Service Statistique Académique (SSA) du Rectorat de Paris. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Paris, Créteil, Versailles), de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Ile-de-France) et de la Région Ile-de-France.

Rédaction :

Ravi Baktavatsalou, Jean-Luc Morvan, Raymond Rasolomampandra (Rectorat de Paris - SSA)
PAO : Sylvie Geoffroy, Patricia Cestor (Onisep Île-de-France)

Impression :

Diffusion : Région Ile-de-France
Avril 2009